L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 20 AVRIL 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

C'est demain soir que commence la série des trois représentations consécutives organisées pour le bénéfice de l'Hôpital des femmes et des enfants. Il suffit de nommer une telle institution pour la recommander; surtout alors qu'on s'adresse à un public tel que le nôtre.

Mais nombreuses et lourdes sont les charges de ce lieu de charité, de bienfaisance; et comme l'état n'y pourvoit en aucune façon il est indispensable que le concours vienne de la bonne volonté des individus.

De là cet appel.

Du reste afin de mieux stimuler ce bon vouloir, cette générosité oublieuse, les dames protectrices de cet hôpital ont organisé un trio de fêtes, dont nous n'avons pas encore tous les détails, mais dont le programme, dans son ensemble, sera intéressant à tous égards; pièces et interprètes.

Ainsi que nous l'avons déjà publié, il y aura mise en action, avec décors et costumes voulus des scènes les plus saillantes de la délicieuse création poétique : *Lalla Rookh* et de *Lights of Asia*.

Vous imaginez bien que les dames patronnesses, sachant que la recette est comme montagne, c'est à dire, ne vient pas aisément à vous, sont alliées à elle; tant et si bien qu'il est déjà certain que demain, vendredi et samedi, le monde ne manquera point à la salle de l'Opéra. Et cordialement tous applaudiront à cette réunite, car, en vérité, nul établissement n'est plus digne de sympathise et d'aide sérieuse que le "Women's and Children's Hospital."

Audition.

Les principales Elèves de MM. H. Rolling et Wm. H. Rolling ont pris rendez-vous avec leurs familles et leurs amis, pour après-demain vendredi à la Salle Grunewald. Vous connaissez ce rendez-vous là, de longue date; vous savez qu'on y est fidèle.

Il en sera donc cette fois comme toujours et les jeunes filles qu'ont choisies les deux habiles Professeurs, toujours en possession d'une vogue incontestée, auront l'occasion de briller devant un auditoire touffu et brillant aussi.

Nous trouverons sans doute des visages nouveaux sur la gentille estrade; mais d'autres aussi, qui nous sont déjà connus et que toujours nous aimons à revoir.

Soirée dramatique.

Quoique nous soyons à l'entrée de la saison des chaleurs, il n'est guère de soir que la salle Grunewald ne soit pas occupée, pour l'exécution de quelque programme attrayant.

Aujourd'hui elle va certainement être pleine encore. En effet il s'agit d'une représentation donnée par le "Woman's Social Industrial Association," société excellemment composée et dirigée habilement.

Sous les auspices de Mme Bernard Shields on a organisé une soirée qui promet grand plaisir et dont l'importante recette sera très utile à cette association pratique, importante.

Nous avons déjà dit la pièce choisie : *A dangerous game*, dont voici la distribution :

Jack Thornton.....MM. Bernard Shields
Richard Darcott.....Olaus Bogel
Robert Rattles.....Robt. W. Abbott
John Willmarth.....Charlie Williams
Claude Saredat.....W. T. Devan
Bertie Thornton.....Victor Despommier
Coralie Laird.....Mme Pitkin
Lilian Wilmarth.....Mlle Mattie Cooney
Lois Wilmarth.....Mme Bernard Shields

Tous des amateurs auxquels la rampe est déjà familière; presque pays conquis, pouvons nous ajouter. Ils ont l'intelligence et le plomb. Ceux qui ont entendu la répétition annoncent une très heureuse interprétation.

La pièce sera suivie d'un petit bal. Le lever du rideau à 8 heures.

Prix d'entrée 50 cents.

Le Luth.

Ce cercle fera son début samedi prochain 23 avril, au Grunewald Hall, par une soirée musicale, concert vocal et instrumental.

Le programme dont nous avons déjà parlé ici, est d'un intérêt réel et l'on nous dit qu'il y a là un fort heureux ensemble de voix et des amateurs ayant vraiment le sentiment de l'art.

Aussi les invitations sont-elles en grande demande; et si vaste que soit la Salle Grunewald, vous verrez que les sièges ne suffiront point à l'auditoire.

Théâtre St-Charles.

Le théâtre St-Charles a réformé ses portes, après le trop court engagement—trois soirées et une matinée de la compagnie de minstrels dont le premier sujet est M. Lew Dochstader. Les affaires ont été fort satisfaisantes; elles auraient donné encore meilleur résultat, sans les agitations de l'élection, la plus mouvementée, la plus ardente qu'on ait eue en Louisiane depuis fort longtemps. Guerre entre frères ennemis, les deux factions du parti démocrate : guerre aussi entre les Démocrates et les Républicains.

Maintenant le St Charles va, selon toutes probabilités, demeurer close, jusqu'à la saison régulière, c'est-à-dire fin septembre, supposons-nous. Les cinq mois qui vont intervenir, seront, d'ailleurs, bien remplis, utilisés. La directrice, Mme Bidwell, a fait au public de la Nouvelle Orléans une promesse, et cette promesse sera tenue, celle de donner toilette à son théâtre. Il est vaste; il est de bonne coupe; les places recherchées y sont en grand nombre, et pour peu qu'on l'ornemente avec goût, ce sera là certainement l'une des plus belles salles de spectacle du pays.

La scène, les coulisses, le *green room* (foyer des artistes) seront aussi l'objet des soins de la directrice; à ce rhabillage, à cette vraie renaissance du vieux Drury, comme on l'appelle, elle consacrera une somme importante; environ $50,000.

Et pendant que l'on procédera à ces soins, que nous dirions presque de ménage, Mme Bidwell on ses représentantis, poursuivra ses excursions à la recherche d'artistes de tous genres, suffisant au défilé d'une saison de six ou sept mois.

Les chiffres de la dernière campagne lui ont été tout souriants; les bénéfices qu'elle a encaissés, ont dépassé son attente; se présédant la pousseront donc à tenter des efforts plus grands encore, afin que la progression des profits se continue, augmente.

Son espérance ne sera point trompée; nous l'espérons bien.

Les rhumatismes et les catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

CE QU'EST LE PÈRE DIDON N'A PAS DIT; CE QU'IL A DIT.—On lisait, le 5 mars, dans le *Figaro* :

"Monsieur, j'aurai le courage de vous dire que je comprends toutes les révoltes des déshérités de ce monde et tous les découragements, même tragiques.... Comme mon Maître, j'aime ces pauvres misérables et, comme mon Maître, j'ai horreur des repus et des jouisseurs.

Ces paroles sont été prononcées hier..... A Belleville ! direz-vous.... Non. A la Madeleine, et par le P. Didon.

Le P. Didon déclare que cette version est totalement inexacte, et qu'il a prononcé les paroles suivantes :

"..... Je ne crains pas de le dire, l'homme, tel que nous le connaissons, avec sa puissance incompressible, insatiable, au point de vue de l'intelligence, de la volonté, de l'activité, l'homme, tel que nous le voyons, insatiable dans la poursuite du vrai, du bien et de la force est une affreux chaos, chaos désourageante et capable d'engendrer tous les désespoirs. Je ne connais rien de plus affreux que le voyageur qui marche et qui n'arrive pas.

Je ne sais rien de plus lamentable que l'activité qui ne peut atteindre son but toujours fuyant; je ne connais rien de plus horrible que le fait d'un homme qui a faim et soif, et qui, ayant saisi un mets, essaye en vain d'appliquer ses lèvres à une source vive qui fuit toujours.

Aussi, je comprends les désespérés, les révoltés, ceux qui n'en peuvent plus, ceux qui blasphèment, n'ayant pas la révélation de Dieu. Oh ! je les plains, ces hommes, je voudrais les consolider et panser leurs plaies profondes.

IDÉE GÉNIALE.—Il y a quelque temps, un commerçant de Fhalsbourg prenait un billet de la loterie industrielle de Strasbourg. Pour ne pas égarer le coupon, il eut une inspiration géniale : il malgoumna l'ouvera du précieux billet avec de l'opoia, et le colla à la porte d'un placard.

Ces jours derniers, on tirait la loterie, et l'heureux commerçant gagnant un lot consistant en un superbe mobilier de salon. Il voulut alors décoller son billet, après en voir : il risquait de tout déchirer.

Après des tentatives nombreuses, notre homme n'hésita pas; il décrocha la porte, hoste d'un mètre trente, la chargea sur ses épaules et prit le train pour Strasbourg, où on lui délivra son lot, après avoir vérifié le billet sur la porte du placard.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1892.—Indications : Pour la Louisiane : Temps beau, précédé d'averse sur le golfe, légèrement plus froid.

Température du 19 avril 1892.
Thermomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticiens, No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	72	20
Midi.....	88	27
3 P. M.....	96	27
6 P. M.....	80	24

MARIAGES NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé, pendant les dernières 24 heures.

Mariages.

Patrick J. Doyle à Mlle Helen Davis.
Ernest Kakerman à Mlle Marie Marie L. Ellepermann.
Andrew Thronta à Mlle Joséphine Williams.

Naissances.

Mme John A. Duffy, un garçon.
Mme John E. Hallinger, un garçon.
Mme Henry Bode, un garçon.
Mme Joseph P. Baum, une fille.
Mme John Bonta, un garçon.
Mme Sam Kolinger, une fille.
Mme Valentine Fontaine, un garçon.
Mme Camille L. Belocon, un garçon.

Décès

Homer Donald, 14 mois, 62 rue Marais.
Dennis Lauve, 8 mois, 92 rue Français.
Stephen Brown, 18 mois, 117 rue Toulouse.
Peter Ipsar, 14 ans, 1001 rue Tchoupitoulas.
May L. Hyems, 2 ans 219 rue Marigny.
Céleste Nasi, 11 ans, 122 rue St-Antoine.
Mme Willis J. A. Blackwell, 32 ans, 500 rue Conti.
Mme Magdalen Keltmeyer, 45 ans, 269 rue Dryades.
Florance L. Marine, 7 ans, 440 rue Camp.
Edwina A. Gilly, 7 mois, 341 rue Nord Claiborne.
Enfant du sexe féminin de Mme Albert Fleury, 10 minutes, 35 1/2 rue Milan.
Delay M. Kissinger, 10 ans, — rue Foydras.
Mme Joseph Asher, 41 ans, rues Bourgogne et Flood.
Mme Veuve Annie M. Ackerman, 81 ans, 127 rue Louisa.
A. Fischer, 8 mois, 27 rue Nord Claiborne.
Viola West 6 mois, 120 rue Toulouse.
Mme Veuve J. Jones, 76 ans rues Dauphine et Congress.
Mme Paul Reider, 58 ans, 51 rue Banks.
Joseph C. Ross, 7 jours, 416 rue Laurel.
Frank Geffons, 31 ans.
Mme Clara Hennis, 23 ans, rue Calliope, près Magnolia.
Harry C. West, 38 ans, rues Liberté et Molpomène.
Thomas Pelne, 35 ans, 170 rue Sud Franklin.
Margaret M. Murphy, 4 mois, 321 rue Sud Liberté.
Helen Henry, 95 ans, 161 rue Gayoso.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

L. P. Hearsey et al à S. Reggio un terrain borné par les rues Trémé, Chemin du Bayou, St-Claude et Quartier, $800.

J. Bokenfohr à Mme G. Brand un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Upperline, Robert et Jersey, $200.

F. Salfrier à A. Molle deux terrains bornés par les rues Gasquet, Palmire, Touti et Rocheblave, $2,000.

P. Morere à V. Damonte deux terrains bornés par les rues Poucher, Magasins, Water et Chestnut, $415.

S. Cufuet à M. Segard un terrain borné par les rues St Claude, Musique, Poète et Remparts, $1,525.

J. Flanner à H. H. Hall un terrain borné par les rues St-Charles Henry Clay, State et St Patrick, $24,000.

L. Pepin à J. Roussotte un terrain borné par les rues Villeré, Esplanade, Robertson et Kerlerec, $3,500.

L'ÉLECTION.

Malgré toutes les appréhensions, l'élection d'hier n'a guère donné lieu qu'à quelque incidents, disputes entre politiciens de partis ou factions adverses, coups ou bousculades, mais il n'y a pas eu d'effusion de sang.

Sous ce rapport, l'élection a été calme, mais l'agitation a été extrême dans toute la ville, et les électeurs ont assiégé en grand nombre pendant toute la journée, autour des *polls*, pour suivre les progrès du vote. Dès l'ouverture des bureaux, celui-ci a été très animé, et à midi, plus de 15,000 bulletins avaient été déposés dans les urnes.

Beaucoup de noms ont été biffés sur les divers tickets, ce qui en rendra le dénombrement long et difficile.

En fait de tickets, il y en avait tout un assortiment, le ticket McEnery et Fitzpatrick, Foster et Shakespeare, le ticket Foster et Fitzpatrick, McEnery et Shakespeare, et plusieurs autres combinaisons auxquelles s'ajoutaient les tickets républicains de Leonard et Breaux.

Fitzpatrick, bénéficiant d'une partie du vote républicain, aura, selon toute apparence, et d'après les estimations approximatives, une assez belle majorité sur M. Shakspeare. D'aucuns l'évaluent de $6,000 à 10,000.

Dans le 1er ward, qui est celui de M. Shakspeare, on pense que la majorité de Fitzpatrick sera de 500.

Dans le 2me, 1,200.

Dans le 3me, 2,000.

Le 10me ne lui donnera qu'une très faible majorité.

Quant au 11me, il lui donnera une forte majorité ainsi que le 12me et le 13me.

Dans le 11me M. Shakespeare a été battu.

Le 13me est douteux.

Enfin dans le 17me et le bas de la ville, la victoire appartiendra sans doute à McEnery et Fitzpatrick.

Le 5me precinct du 17me ward, d'après les retours officiels, donne à McEnery et McEnery 11 voix, 1 à Foster et 2 à Shakespeare.

Le 3me precinct du 17me ward donne le résultat suivant : McEnery 20, Foster 15, Leonard 8, Breaux 8; Shakespeare 25, Fitzpatrick 26.

Cinquième precinct d'Alger. McEnery, 25; Foster, 6; Leonard, 118; Breaux, 2.

Shakspeare, 71; Fitzpatrick, 70.

Troisième precinct du 3me ward, Shakspeare, 33; Fitzpatrick, 169; McEnery, 107; Foster, 29.

Dans les paroisses, Foster semble avoir gagné des voix un peu partout et l'opinion générale est qu'il battra McEnery. Tout cela, naturellement, demande confirmation par des chiffres, et en fait de chiffres officiels, on n'en recevra pas sans avant ce soir, ou plutôt demain soir, pour se former une opinion définitive sur l'issue de cette lutte opiniâtre.

Ouachita a donné environ 400 voix de majorité à McEnery.

Iberville donne à Foster 250, alors qu'à la dernière élection il n'avait que 165.

Plaquemines lui donne 300.

Le precinct de Greenwood, (Caddo) donne à Foster 272, McEnery 1, Leonard 14.

Amite donne la majorité à Breaux.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le maire Shakspeare a présidé hier soir la dernière soirée du Conseil. La séance a été ouverte par la lecture du message du maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 16 avril.

2. Communication de M. B. W. Cason, qui donne sa démission de membre du School Board.

3. La N. O. Vinegar Factory demande le privilège de poser des tuyaux aboutissant au fleuve.

4. Pétition de propriétaires du 2me district, habitant entre Broad and Rocheblave, Orléans et St Philippe, qui se plaignent du danger que fait courir à ce quartier un immeuble à l'enseigne Dorgenois et Orléans, dans lequel est fabriqué de la peinture pour toitures. On se sert pour cette fabrication de suies et de goudron, qui peuvent prendre feu au contact des fourneaux.

5. Pétition de N. O. Cotton Exchange relative à l'adoption de nouveaux réglements défendant de fumer dans les presses à coton.

6. Pétition de propriétaires dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Camp, Julie et Lafayette, qui se plaignent du bruit que certain artisan fait dans ce voisinage.

JOS. A. SHAKESPEARE, Maire.

Lecture est donnée d'un message spécial, dans lequel le maire annonce qu'il a fait usage de son droit de veto, au sujet de l'ordonnance conformément à laquelle la ville s'engageait à payer $75,000 aux habitants de Carrollton, expropriés par le Levee Board. M. Shakspeare est d'avis qu'il appartient à la Législature de voter des fonds pour le paiement de cette somme. Il a soupçonné la presque certitude que les propriétaires seront payés un mois au plus après la réunion des Chambres.

Le véto est longuement discuté par M. Prague et finalement approuvé par le Conseil par un vote de 17 contre 8.

Lecture de l'ordonnance relative à l'éclairage de la ville, à la lumière électrique. L'ordonnance est adoptée, malgré le véto du Maire.

Adoption d'une résolution autorisant le Maire à signer le contrat avec la Southern Artesian well Co. pour le forage d'un puits dans le square McCarthy.

Adoption d'une résolution autorisant le Maire à signer un contrat avec L. Barthel pour fournir la viande aux institutions publiques.

Adoption d'une résolution autorisant le Maire à signer le contrat avec la Western Lumber Co.

Résolution accordant $65 à Mme Barjac.—Adoptés, ainsi que plusieurs autres résolutions, puis les conseillers prennent congé les uns des autres après lecture de communications humoristiques de M. Bristin et un échange général de compliments.

LA DYNAMITE ET LES ANARCHISTES EN FRANCE. LES NOUVELLES PÉNALITÉS.—Le 3 avril, a été promulguée, dans le *Journal officiel*, la loi portant modification des articles 435 et 436 du Code pénal, dont nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs. En voici la teneur :

Article unique—Les articles 435 et 436 du Code pénal sont modifiés ainsi qu'il suit :

"Art. 435.—La peine sera la même, d'après les distinctions faites en l'article précédent, contre ceux qui auront détruit volontairement en tout ou en partie ou tenté de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute autre substance explosible, les édifices, habitations, digues, chaussées, navires, bateaux, véhicules de toute sorte, magasins ou chantiers, ou leurs dépendances, ponts, voies publiques ou privées et généralement tous objets mobiliers ou immobiliers de quelque nature qu'ils soient.

"Le dépôt, dans une intention criminelle, sur une voie publique ou privée d'un engin explosif, sera assimilé à la tentative du meurtre prémédité.

"Les personnes coupables des crimes mentionnés dans le présent article seront exemptes de peine si, avant la consommation de ces crimes et avant toutes poursuites, elles en ont donné connaissance et révélé les auteurs aux autorités constituées, ou si, même après les poursuites commencées, elles ont procuré l'arrestation des autres coupables.

"Elles pourront néanmoins être frappées, pour la vie ou à temps, de l'interdiction de séjour établie par l'article 19 de la loi du 27 mai 1885.

"Art. 436.—La menace d'incendier ou de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute autre substance explosible, les objets compris dans l'énumération de l'article 435 du Code pénal, sera punie de la peine portée contre la menace d'assassinat, et d'après les distinctions établies par les articles 305, 306 et 307."

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

—DE—

Trois Résidences en bois à deux étages

Coin nord-ouest des rues Claiborne et Orléans.

Et quatre morceaux de terre à Morgan City.

Succession de Mme Odile Morel, femme de Eugène Petit.

No 33,104.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 77 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1892, dans le No 33,104, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu à l'encan—

Le joli cottage double en bois, No 68 et 68 1/2 rue Perrier, entre Constantinople et Auseterlitz, ayant de chaque côté 4 chambres; le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan fait par D. E. Seghers, daté le 26 novembre 1876, déposé au Greffe de A. J. Lamothe, notaire, comme plan No 1 et mesure 80 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1892 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent seront versés au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant W. Morgan Gurley, notaire.

Avril—3 9 16 23 30—mai 7

PARROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois très rémunérati

Rue Perrier, près Constantinople, à un filet de la ligne des chars de la rue Prytanée.

Succession de Francis Johnson.

No 34,692—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi. A la Bourse des Encanteurs, 77 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 mars 1892, dans le No 34,692, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu à l'encan—

Le joli cottage double en bois No 68 et 68 1/2 rue Perrier, entre Constantinople et Auseterlitz, ayant de chaque côté 4 chambres; le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan fait par D. E. Seghers, daté le 26 novembre 1876, déposé au Greffe de A. J. Lamothe, notaire, comme plan No 1 et mesure 80 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1892 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent seront versés au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant W. Morgan Gurley, notaire.

Avril—3 9 16 23 30—mai 7

Succession de John Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,479.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elle en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice Wilson Calder, exécutrice de la succession ci-dessus ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

19 avril—19 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple désirable.

No 14 rue Delachaise, près Tchoupitoulas.

INTERDICTION DE JNO LARNER.

No 26,963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Fridrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi. A la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le magnifique cottage presque complètement neuf, No 14 rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jenny, retiré de la rue, ayant galerie de façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Le terrain est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Tchoupitoulas, Laurel et Hendee, désigné sous le No 53, d'après un plan par A. d'Hémécourt, voyer de la ville, daté le 27 novembre 1879, et mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. En bon état.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le balance à 1 et 2 ans, avec un intérêt net de 8 p. cent payé par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles pour l'année 1892 en sus du prix de la vente, et fera le dépôt habituel de 10 pour cent comptant pour frais de vente.

Acte de vente passé par devant Geo. C. Potet, Esq., N., aux frais de l'acquéreur.

19 mars—20—avril 3 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, Nos 305 et 305 1/2 rue Conti près Derbigny.

Succession de Mme Maria Wiedersich.

No 35,285—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Fridrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 14 mai 1892, à midi. A la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 mars 1892 et rendu dans la succès ci-dessus intitulée et désormé décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois, No 305 et 305 1/2 rue Conti, contenant galeries sur le devant, allées au centre 6 chambres dans la bâtisse principale et 1 au cuisine derrière ayant 2 chambres, artésien-cuvre, 2 citernes, etc. Le lot mesurant 30 pieds 8 pouces de face par les rues Conti, Bienville, Robertson et Derbigny (Deuxième District de cette ville), sur un plan dressé par C. A. Jahncke, voyer, le 17 janvier 1849, et déposé en l'étude de A. J. R. Lamothe, notaire, en cette ville. Le dit lot mesurant, en longueur, d'après le dit plan, 27 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Tel que ce terrain se comporte. Une moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance à un an de crédit, en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, et garanti par hypothèque du premier vendeur sur la propriété vendue; le tout de toute portant toutes les clauses usuelles de garantie telles que 5 pour cent de frais d'avocat, transport des frais de l'assurance, etc. et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui en plus du prix d'adjudication assumera les taxes de l'année 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente passé par devant W. O. Hart, Esq. notaire.

Avril—9 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des jardins.

Succession de John McGinty.

No 28,938—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Fridrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi. A la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, le terrain et la propriété de la succession ci-dessus décrite, à savoir :

Ce splendide terrain au coin des rues Félicité et Chestnut, nouvellement en trois jolis lots de terre contigus, décrits comme suit : Le premier lot ou portion de terre, situé dans la Quatrième zone, District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Rue Marie et Collège, mesurant 90 pieds 2 pouces de face au Chemin Félicité, sur une profondeur de face à la rue Chestnut de 129 pieds 1 pouce 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Collège et 90 pieds 2 pouces 3 lignes de largeur dans le fond vers la rue Ste Marie. Le tout conforme à un plan fait par Edgar Pilié en date du 26 février 1892; la façade des dits lots est entourée d'une jolie bordure, le terrain est élevé et bien drainé, et il y a sur le terrain un superbe commun complètement, se trouvant en bonne parcs très belles résidences et de très jolis terrains, et habité par des familles des plus notables, à proximité du Parc Colisée, des chemins de fer urbain, le centre de la ville pour les affaires et le commerce, accessoirement et tranquille pour ceux qui recherchent un paysage pour une résidence élégante.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège sur les dits immeubles, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour les frais de vente. Acte de vente pardevant James J. Wenlle, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 3 9 16 23

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.

En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans.

Prenez la Meilleure.

Faites usage de la **Salsepareille d'AYER**, et point d'autre, comme Médecine de Printemps et dépuratif du sang, pendant les mois de

Mars, Avril, Mai.

La Salsepareille **d'AYER** réussit mieux qu'aucune autre préparation pour donner au mécanisme de la vie toutes les conditions de Santé et de Force. Elle soulage **Cette Sensation de Lassitude,** donne du ton et de la vigueur à chaque tissu et à chaque muscle du corps, **facilite la digestion, aiguise l'appétit, fortifie le système, et rend le faible, fort.** Le succès de la Salsepareille **d'AYER,** pendant les 50 dernières années, est dû à ce fait, que l'on peut toujours avoir confiance dans ses pouvoirs curatifs. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang; elle guérit les Scrofules et les maladies Scrofuleuses, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme, la Débilité Générale, la Dyspepsie ou Indigestion, et toutes les maladies de l'Estomac, de Foie, des Reins et des Intestins. La Salsepareille **d'AYER** non seulement restaure, mais maintient d'une manière permanente la santé. L'emploi de cette médecine rend les aliments nourrissants, le sommeil rafraîchissant et la vie pleine de jouissances. Elle donne une nouvelle santé et de nouvelles forces, aux vieillards et aux infirmes, et vivifie et fortifie entièrement le système quand il est devenu énervé ou affaibli par la maladie ou l'excès de travail. Ses propriétés curatives lui ont fait décerner le titre de la Meilleure, la Médecine Supérieure. Prenez la Salsepareille **d'AYER,** *celle* **d'AYER** seulement, et prenez-la **MAINTENANT. Elle En a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

AYER'S SARSAPARILLA

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Pape et la République française.

Paris, 19 avril.—Une lettre pastorale de l'archevêque et des évêques de la province de Nîmes a été lue aujourd'hui dans les églises de la dite province. Au sujet de la récente encyclique du Pape, elle s'exprime ainsi :

"Quelques catholiques sont choqués de ce que Sa Sainteté enjoigne aux fidèles d'accepter le gouvernement de la République. L'attitude de Saint Siège implique uniquement le respect, la déférence pour les pouvoirs en existence. Le Pape déclare expressément que ce respect devra être observé aussi longtemps que le voudront les exigences du pays. Le droit à la souveraineté, avec le droit de commander. Tout ce que le Pape requiert c'est que les individus ne deviennent point des rebelles et des conspirateurs, prêts à se joindre à une insurrection."

A propos du Concordat, la lettre pastorale dit : "C'est le devoir des Catholiques et d'agir contre les lois mêmes atteinte aux croyances et aux intérêts de la Foi. Ils s'acquitteront de ce devoir d'une façon efficace en élisant des hommes animés du respect de la religion."

Quant à l'éducation, la lettre déclare que la religion a été supprimée et qu'on y substitué l'athéisme pratique, détruisant ainsi Foi et Morale.

Remis financiers.

Paris, 19 avril—Le trois pour cent est coté à 96 francs 77 1/2 centimes.

M. Austin Lee, secrétaire de la légation

Paris, 19 avril—M. Austin Lee, secrétaire de la légation anglaise ici, est fiancé à Mme De Wolf Taylor, une américaine.

Les drames de la famine en Russie.

Londres, 19 avril—Le correspondant de la compagnie télégraphique Reuter, lequel, depuis quelques mois, voyage dans la zone de la Russie où sévit la famine, revient de sa longue tournée. En écrivant sa correspondance datée de Kai il constate que presque partout le même lugubre tableau s'est offert à lui. Partout ce sont signes de la plus coupable extravagance.

Des forêts immenses ont été coupées, rasées, sans qu'il en fût besoin, les rivières sont négligées, et le climat est ainsi transformé d'une façon désastreuse. Les autorités ne voient dans les paysans qu'un fantôme qui pale; et elles affectent une indifférence suprême pour leur bien-être moral et matériel. Le pays est véritablement en présence de la banqueroute. Le système agricole croule. Paysan et gentilhomme sont aussi profondément étranger l'un à l'autre, aussi réellement séparés que s'ils appartenaient à des nationalités différentes.

Au lieu d'avoir bénéficié du fait de son émancipation, le paysan est plus pauvre que devant et dans beaucoup de régions les villageois sont à la veille de la famine.

Les Nihilistes, ajoute le même correspondant, prennent avantage de ce mécontentement pour propager leurs prachanges. Quelques uns comptent encore sur la protection paternelle de Zemski Natchaniki. Beaucoup sont d'avis que la remède se trouvera dans l'application du système agraire de Henry George.

D'aucuns augèrent l'établissement du droit d'aînesse au sein des paysans; ce qui empêcherait la subdivision des terres.

Les partisans du système Henry George déclarent que les nobles possèdent plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver, et que le gouvernement est aussi possesseur d'un vaste territoire en friche, perdu. C'est pourquoi ils favoriserait la nationalisation du sol.

L'escadre espagnole à Barcelone.

Londres, 19 avril—L'escadre espagnole actuellement à Barcelone a reçu l'ordre de rester dans ce port jusqu'après le 1er mai (May Day).

On rapporte que toutes les démonstrations en plein air seront interdites ce jour-là.

Explosions à la résidence du procureur public.

Bruxelles, 19 avril—Des explosions ont eu lieu samedi et dimanche à la résidence du procureur public, mais n'ont pas causé de dommages.

Une explosion a lieu à la résidence de l'administrateur de la fonderie Cockerell à Seraing a causé des dommages considérables.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 19 avril—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 2,880,000 marcs.

Mort d'un derivain allemand.

Berlin, 19 avril. Frederich Martin Rodenstect, l'écrivain allemand bien connu, est mort aujourd'hui. Parmi ses ouvrages les plus marquants on cite : "Le peuple du Caucase et leurs guerres d'indépendance contre la Russie", "Mille et une journées en Orient," et un drame ayant pour titre, "Demetrius."

La presse autrichienne.

Vienne, 19 avril—La presse autrichienne proteste fortement contre le rapport semi-officiel qui dit que le budget incluera une forte augmentation de l'armée.

Le ministre des Etats-Unis en Russie.

Londres, 19 avril—Le correspondant de la *Times* à St-Pétersbourg écrit que M. Charles Emory Smith, ministre des Etats-Unis, accompagné de sa femme, est parti pour l'Amérique et ne retournera probablement plus en Russie.

M. Robert Louis Stevenson, le romancier.

Londres, 19 avril—Une lettre de Samoa, dit que M. Robert Louis Stevenson, le romancier, a acquis une influence sur les indigènes presque égale, à celle qu'avait Malietoa et essaie de les décider à porter des vêtements et à abandonner les combats entre tribus.

Les manœuvres de volontaires à Douvres.

Londres, 19 avril—Les manœuvres de volontaires hier à Douvres ont été un grand succès. Le temps était froid mais beau. Pendant les manœuvres à Chatham, il y a eu une tempête de neige dans l'après-midi.

Le correspondant du "Standard" à Berlin.

Londres, 19 avril—Le correspondant du *Standard* à Berlin écrit que le chef de la police de St Pétersbourg a reçu une lettre anonyme disant que les nihilistes ont rejeté énergiquement les ouvertures anarchistes pour une alliance de leurs forces.

La Russie offre de prêter à la Perse cinq cent mille livres sterling.

Londres, 19 avril—Une dépêche de Teheran, au *Times* dit, que le bruit circule en cette ville, que la Russie a offert d'avance à la Perse la somme de cinq cent mille livres sterling à six pour cent, afin de permettre au gouvernement persan de payer à la corporation impériale de tabac de Perse (limitée) une compagnie anglaise, l'indemnité promise pour retirer le monopole du tabac accordée à cette compagnie et affranchir de cette